

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L2121-25), le compte-rendu sommaire de la séance du Conseil Communautaire doit, dans un délai d'une semaine, être affiché au siège de l'Agglomération et mis en ligne sur le site Internet de la Communauté d'Agglomération.

Il est précisé que le compte-rendu est un document qui reprend le titre des points portés à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communautaire et donne le résultat du vote. Le compte-rendu est à distinguer du procès-verbal de séance qui décrit chaque point porté à l'ordre du jour et rend compte du sens des débats, ce dernier devant être approuvé par les membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine séance, il n'est affiché et mis en ligne qu'à l'issue de cette approbation.

L'an deux mille vingt, le vingt trois juillet à 17 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Joël LE JEUNE, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 17 juillet 2020 .

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants

Présents ce jour : 75 Procurations : 6

Étaient présents :

Mme BODIN Marie-Pierre (suppléante de M. ARHANT Guirec), Mme BARBIER Françoise , M. BETOULE Christophe , M. BODIOU Henri , Mme BOIRON Bénédicte , M. BOURIOT François , Mme BRAS-DENIS Annie , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , Mme COADIC Marie-Laure , M. COCADIN Romuald , M. COENT André , M. COLIN Guillaume , Mme CORVISIER Bernadette , Mme CRAVEC Sylvie , Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine , M. DELISLE Hervé , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , M. GARZUEL Alain , Mme GOURHANT Brigitte , M. GUELOU Hervé , M. HENRY Serge , M. HOUSSAIS Pierre , Mme LE DILAVREC Nathalie (suppléante de M. HOUZET Olivier), M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , M. LATIMIER Hervé , M. LE BIHAN Paul , Mme LE BOULANGER Danielle (suppléante de M. LE BRAS Jean-François), M. FRAVAL Philippe (suppléant de M. LE CREURER Eric), M. LE GALL Jean-François , M. LE HOUEROU Gilbert , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE QUEMENER Michel , Mme GALLAIS Marie-Yvonne (suppléante de M. LE ROI Christian), M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. L'HEREEC Patrick , Mme LOGNONE Jamila , M. MAHE Loïc , M. MAINAGE Jacques , M. MARTIN Xavier , M. MEHEUST Christian , M. MERRER Louis , M. NEDELLEC Yves , Mme NICOLAS Sonya , M. NICOLAS Gildas , Mme NIHOUARN Françoise , M. OFFRET Maurice , M. PARANTHOEN Henri , M. PHILIPPE Joël , Mme PIEDALLU Anne-Françoise , M. PILOT René , M. PONCHON François , M. POUGNARD Xavier , M. PRIGENT François , Mme PRIGENT Brigitte , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUENIAT Jean-Claude , M. QUILIN Gérard , M. RANNOU Laurent , M. ROBERT Eric , M. ROBIN Jacques , M. ROUSSELOT Pierrick , M. SALIOU Jean-François , M. SEUREAU Cédric , M. STEPHAN Alain , M. STEUNOU Philippe , M. TERRIEN Pierre , M. THEBAULT Christophe , Mme TURPIN Sylvie

Procurations :

Mme BRIDET Catherine à M. BETOULE Christophe, M. CORNEC Gaël à M. LE JEUNE Joël, Mme HUE Carine à M. SEUREAU Cédric, Mme KERRAIN Tréfina à M. LATIMIER Hervé, M. KERVAON Patrice à M. LE BIHAN Paul, Mme PIRIOU Karine à M. MAHE Loïc

Étaient absents excusés :

Mme AURIAC Cécile, M. DROUMAGUET Jean, Mme PONTAILLER Catherine, M. ROGARD Didier

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. COCADIN Romuald, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Assistaient

Monsieur Jean-Jacques MONFORT
Madame Claudie GUEGAN
Madame Julie BALLU
Monsieur Yannick LE KERNEAU
Monsieur Hervé GAUTHIER
Madame Morgane SALAUN
Madame Sylvia DUVAL

Directeur général des services
Directrice générale adjointe
Directrice générale adjointe
Directeur général des services informatiques
Directeur des politiques territoriales et contractuelles
Directrice des affaires générales
Responsable du service des assemblées

Le quorum étant atteint,
Monsieur Le Président, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LISTE DES QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR.....	3
1 - Détermination du nombre de Vice-Présidentes et de Vice-Présidents.....	3
2 - Composition du Bureau Exécutif.....	3
3 - Election des Vice-Président(e)s et membres permanents du Bureau Exécutif.....	4
4 - Délégations d'attributions du Conseil Communautaire au Bureau Exécutif.....	5
5 - Indemnités de fonction du Président, des Vice-Présidents, des autres membres du Bureau Exécutif, des Conseillers spécialisés et des Conseillers Communautaires.....	7
6 - Remboursement des frais kilométriques aux Conseillers Communautaires et aux Conseillers Municipaux.....	8
7 - Mise en place de la Conférence des Maires.....	8
8 - Mise en place et composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).....	9
9 - Mise en place de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).....	9
10 - Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres.....	10
11 - Elections des membres de la Commission de Concessions.....	11

Liste des questions à l'ordre du jour

1 - Détermination du nombre de Vice-Présidentes et de Vice-Présidents

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE :

CREER 13 nouveaux postes de Vice-Président(e)s portant à 15 le nombre total de Vice-Président(e)s.

➤ *Arrivées de Cécile AURIAC et Didier ROGARD, Catherine PONTAILLER donne procuration à Erven Leon*

2 - Composition du Bureau Exécutif

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE :

FIXER la composition du Bureau Exécutif de Lannion-Trégor Communauté, comme suit :

- Le Président de LTC
- Les **15** Vice-Présidentes et Vice-Présidents de LTC
- Les **10** autres membres permanents (ayant voix délibérative)

PRECISER que la composition sera consignée dans le Pacte de Gouvernance et dans le règlement intérieur de Lannion-Trégor Communauté.

**3 - Election des Vice-Président(e)s et membres permanents du
Bureau Exécutif**

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE :

PROCEDER à l'élection des **13 Vice-Présidentes et Vice-Présidents et des 10 autres membres permanents du bureau** (poste par poste, au scrutin uninominal à trois tours, à bulletin secret et à la majorité absolue).

SIGNER le procès-verbal d'élection des Vice-Présidentes, des Vice-Présidents et des autres membres permanents du Bureau Exécutif de Lannion-Trégor Communauté.



Lannion-Trégor
COMMUNAUTÉ
Lannuon-Treger Kumuniezh

Procès-verbal d'élection des membres permanents du Bureau de Lannion-Trégor Communauté (Vice-Présidents et autres membres permanents) (vote par voie électronique)

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants.
Nombre de membres qui assistaient à la séance : 72 titulaires – 5 suppléants – 7 procurations

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, à dix-sept heures, au siège de Lannion-Trégor Communauté à Lannion, le conseil de communauté s'est réuni, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Joël LE JEUNE, Président, le 17 juillet 2020, conformément aux articles L 5211-1, L 5211-2, L 5211-6, L 5211-9, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, ayant pour objet l'élection des Vice-Présidents et autres membres permanents du Bureau Exécutif de Lannion-Trégor Communauté.

- VU** les articles L 2122-7-1, L 5211-2, et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire, en date du 23 juillet 2020, portant détermination du nombre de Vice-Présidents de Lannion-Trégor Communauté ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire, en date du 23 juillet 2020, portant composition du Bureau Exécutif de Lannion-Trégor Communauté ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire, en date du 23 juillet 2020, portant élection des Vice-Présidents et membres permanents du Bureau Exécutif de Lannion-Trégor Communauté ;

Conseil Communautaire du 23 juillet 2020

Etaient présents :

Conseillers titulaires

NOM	PRENOM	COMMUNE	PRESENT	REPRESENTE (procuration ou suppléant)	ABSENT
ARHANT	Guirec	TREGUIER		X	
AURIAC	Cécile	TREMEL	X		
BARBIER	Françoise	LANNION	X		
BETOULE	Christophe	PERROS-GUIREC	X		
BODIOU	Henri	CAOUENNEC- LANVEZEAC	X		
BOIRON	Bénédicte	TREBEURDEN	X		
BOURIOT	François	TRELEVERN	X		
BRAS-DENIS	Annie	PLOUARET	X		
BRIDET	Catherine	LANNION		X	
CALLAC	Jean-Yves	LANNION	X		
CAMUS	Sylvain	PLOULEC'H	X		
COADIC	Marie-Laure	LA ROCHE-JAUDY	X		
COCADIN	Romuald	PLUZUNET	X		
COENT	André	PLOUZELAMBRE	X		
COLIN	Guillaume	LA ROCHE-JAUDY	X		
CORNEC	Gaël	LANNION		X	
CORVISIER	Bernadette	LANNION	X		
CRAVEC	Sylvie	LOUANNEC	X		
DANGUY-DES- DESERTS	Rosine	PERROS-GUIREC	X		
DELISLE	HERVE	LANGOAT	X		
DROUMAGUET	Jean	MANTALLOT			X
EGAULT	Gervais	LOUANNEC	X		
EVEN	Michel	PRAT	X		
GARZUEL	Alain	LE VIEUX-MARCHE	X		
GOURHANT	Brigitte	PLOUBEZRE	X		
GUELOU	Hervé	PLUFUR	X		
HENRY	Serge	TROQUERY	X		
HOUSSAIS	Pierre	KERMARIA- SULARD	X		
HOUZET	Olivier	SAINT-QUAY- PERROS		X	
HUE	Carine	LANNION		X	
HUONNIC	Pierre	PLOUGUIEL	X		
JEFFROY	Christian	PLESTIN-LES- GREVES	X		
KERGOAT	Yann	PLOUMILLIAU	X		
KERRAIN	Trefina	LANNION		X	
KERVAON	Patrice	LANNION		X	
LATIMIER	Hervé	LANNION	X		
LE BIHAN	Paul	LANNION	X		

LE BRAS	Jean-François	TREGROM		X	
LE CREURER	Eric	COATASCORN		X	
LE GALL	Jean-François	LOGUIVY- PLOUGRAS	X		
LE HOUEYOU	Gilbert	TREDARZEC	X		
LE JEUNE	Joël	TREDREZ- LOCQUEMEAU	X		
LE MEN	Françoise	LANNION	X		
LE MOULLEC	Frédéric	PLEUMEUR- GAUTIER	X		
LE QUÉMÉNER	Michel	TREZENY	X		
LE ROI	Christian	MINIHY-TREGUIER		X	
LE ROLLAND	Yves	COATREVEN	X		
LEON	Erven	PERROS-GUIREC	X		
L'HEREEC	Patrick	PLOUNERIN	X		
LOGNONE	Jamila	LANMODEZ	X		
MAHÉ	Loïc	PLEUBIAN	X		
MAINAGE	Jacques	TREBEURDEN	X		
MARTIN	Xavier	TREGASTEL	X		
MEHEUST	Christian	LANNION	X		
MERRER	Louis	BERHET	X		
NEDELLEC	Yves	LANNION	X		
NICOLAS	Sonya	LANNION	X		
NICOLAS	Gildas	PLOUBEZRE	X		
NIHOUARN	Françoise	PLEUMEUR- BODOU	X		
OFFRET	Maurice	CAVAN	X		
PARANTHOËN	Henri	LEZARDRIEUX	X		
PHILIPPE	Joël	TONQUEDEC	X		
PIEDALLU	Anne- Françoise	PLOUGRESCANT	X		
PILOT	René	TREDUDER	X		
PIRIOU	Karine	KERBORS		X	
PONCHON	François	SAINT-MICHEL-EN- GREVE	X		
PONTAILLER	Catherine	PERROS-GUIREC		X	
POUGNARD	Xavier	PENVENAN	X		
PRIGENT	François	LANVELLEC	X		
PRIGENT	Brigitte	PLESTIN-LES- GREVES	X		
PRUD'HOMM	Denise	PENVENAN	X		
QUENIAT	Jean-Claude	PLOUGRAS	X		
QUILIN	Gérard	PLOUNEVEZ- MOEDEC	X		
RANNOU	Laurent	QUEMPERVEN	X		
ROBERT	Eric	LANNION	X		
ROBIN	Jacques	ROSPEZ	X		
ROGARD	Didier	PLEUDANIEL	X		
ROUSSELOT	Pierrick	PERROS-GUIREC	X		

SALIOU	Jean-François	LANMERIN	X		
SEUREAU	Cédric	LANNION	X		
STEPHAN	Alain	PLEUMEUR-BODOU	X		
STEUNOU	Philippe	TREVOU-TREGUIGNEC	X		
TERRIEN	Pierre	PLEUMEUR-BODOU	X		
THEBAULT	Christophe	CAMLEZ	X		
TURPIN	Sylvie	PLOUMILLIAU	X		

Conseillers suppléants

NOM	PRENOM	COMMUNE	SUPPLEANT DE
BODIN	Marie-Pierre	TREGUIER	ARHANT Guirec
LE DILAVREC	Nathalie	SAINT-QUAY-PERROS	HOUZET Olivier
LE BOULANGER	Danielle	TREGROM	LE BRAS Jean-François
FRAVAL	Philippe	COATASCORN	LE CREURER Eric
GALLAIS	Marie-Yvonne	MINIHY-TREGUIER	LE ROI Christian

Procurations

NOM / PRENOM	PROCURATION à
BRIDET Catherine	BETOULÉ Christophe
CORNEC Gaël	LE JEUNE Joël
HUE Carine	SEUREAU Cédric
KERRAIN Trefina	LATIMIER Hervé
KERVAON Patrice	LE BIHAN Paul
PIRIOU Karine	MAHÉ Loïc
PONTAILLER Catherine	LÉON Erven

ELECTION des Vice-Présidents et membres permanents du Bureau Exécutif de Lannion-Trégor Communauté

Le Président sollicite les candidatures pour l'élection des 13 Vice-Présidents et des 10 membres permanents du Bureau Exécutif de Lannion-Trégor Communauté, conformément aux articles L5211-2 et L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération en date du 23 juillet 2020 portant détermination du nombre de Vice-Présidents et de membres permanents du Bureau Exécutif :

FONCTION	NOMS DES CANDIDATS				
3 ^{ème} Vice-Président(e)	Erven LEON	Pierrick ROUSSELOT			
4 ^{ème} Vice-Président(e)	Paul LE BIHAN				
5 ^{ème} Vice-Président(e)	Carine HUE	Xavier MARTIN			
6 ^{ème} Vice-Président(e)	Gervais EGAULT	Xavier MARTIN			
7 ^{ème} Vice-Président(e)	Cédric SEUREAU	Xavier MARTIN			
8 ^{ème} Vice-Président(e)	André COENT	Xavier MARTIN			
9 ^{ème} Vice-Président(e)	Denise PRUD'HOMM	Xavier MARTIN	Anne-Françoise PIEDALLU		
10 ^{ème} Vice-Président(e)	Bénédicte BOIRON	Anne-Françoise PIEDALLU			
11 ^{ème} Vice-Président(e)	François BOURIOT	Xavier MARTIN			

12 ^{ème} Président(e)	Vice-	Loïc MAHÉ	Xavier MARTIN			
13 ^{ème} Président(e)	Vice-	Christian JEFFROY	Xavier MARTIN			
14 ^{ème} Président(e)	Vice-	Annie BRAS-DENIS	Xavier MARTIN	Anne-Françoise PIEDALLU		
15 ^{ème} Vice-Président(e)		Jacques ROBIN	Xavier MARTIN	Anne-Françoise PIEDALLU		
16 ^{ème} membre permanent		Hervé GUÉLOU	Xavier MARTIN			
17 ^{ème} membre permanent		Maurice OFFRET	Xavier MARTIN	Brigitte GOURHANT	Philippe STEUNOU	
18 ^{ème} membre permanent		Eric LE CREURER	Xavier MARTIN	Philippe STEUNOU	Michel EVEN	
19 ^{ème} membre permanent		François PONCHON	Xavier MARTIN	Yves NEDELEC		
20 ^{ème} membre permanent		Gérard QUILIN	Xavier MARTIN	Patrick L'HEREEC	Brigitte GOURHANT	Françoise LE MEN
21 ^{ème} membre permanent		François PRIGENT	Xavier MARTIN			
22 ^{ème} membre permanent		Cécile AURIAC	Xavier MARTIN			
23 ^{ème} membre permanent		Pierre HUONNIC	Xavier MARTIN			
24 ^{ème} membre permanent		Françoise NIHOUARN	Xavier MARTIN	Brigitte GOURHANT	Olivier HOUZET	
25 ^{ème} membre permanent		Guillaume COLIN	Yves NEDELLEC	Xavier MARTIN		

Communauté de communes

Séance du 23 juillet 2020

1 rue Monges

Assemblée : Séance - 23/07/2020

Election du 3ème Vice Président - 1er Tour

Date du vote :	23/07/2020 - 16h37	Mode de scrutin :	Secret
Votants :	84	Abstentions :	2
Voix totales :	84	Blancs :	7
Voix exprimées :	75	Non votés :	0
Majorité absolue :	38		
<hr/>			
LEON Erven	58 voix	Élu(e)	
ROUSSELOT Pierrick	15 voix	Non élu(e)	
BRAS-DENIS Annie	1 voix	Non élu(e)	
SEUREAU Cédric	1 voix	Non élu(e)	

Election du 4ème Vice Président - 1er Tour

Date du vote :	23/07/2020 - 16h41	Mode de scrutin :	Secret
Votants :	84	Abstentions :	8
Voix totales :	84	Blancs :	16
Voix exprimées :	60	Non votés :	0
Majorité absolue :	31		
<hr/>			
LE BIHAN Paul	54 voix	Élu(e)	
BOURIOT François	2 voix	Non élu(e)	
BRAS-DENIS Annie	1 voix	Non élu(e)	
LE BRAS Jean-François	1 voix	Non élu(e)	
LE MEN Françoise	1 voix	Non élu(e)	
OFFRET Maurice	1 voix	Non élu(e)	

Election du 5ème Vice Président - 1er Tour

Date du vote :	23/07/2020 - 16h43	Mode de scrutin :	Secret
Votants :	84	Abstentions :	7 dont 4 Non votés Blancs : 3
Voix totales :	84	Non votés :	4
Voix exprimées :	74		
Majorité absolue :	38		
<hr/>			
HUE Carine	42 voix	Élu(e)	
MARTIN Xavier	29 voix	Non élu(e)	
BRAS-DENIS Annie	1 voix	Non élu(e)	
GUELOU Hervé	1 voix	Non élu(e)	
NIHOUARN Françoise	1 voix	Non élu(e)	

Election du 6ème Vice Président - 1er Tour

Date du vote :	23/07/2020 - 16h48	Mode de scrutin :	Secret
Votants :	84	Abstentions :	3
Voix totales :	84	Blancs :	11
Voix exprimées :	70	Non votés :	0
Majorité absolue :	36		

EGAULT Gervais	57 voix	Élu(e)
MARTIN Xavier	10 voix	Non élu(e)
BRAS-DENIS Annie	1 voix	Non élu(e)
EVEN Michel	1 voix	Non élu(e)
GUELOU Hervé	1 voix	Non élu(e)

Election du 7ème Vice Président - 1er Tour

Date du vote:	23/07/2020-16h50	Mode des scrutin: Secret
Votants : 84	Abstentions : 2	dont 1 Non votés
Voix totales : 84	Blancs : 4	
Voix exprimées : 78	Non votés : 1	
Majorité absolue : 40		

SEUREAU Cédric	53 voix	Élu(e)
MARTIN Xavier	23 voix	Non élu(e)
BARBIER Françoise	1 voix	Non élu(e)
GUELOU Hervé	1 voix	Non élu(e)

Election du 8ème Vice Président - 1er Tour

Date du vote:	23/07/2020-16h52	Mode des scrutin: Secret
Votants : 84	Abstentions : 1	
Voix totales : 84	Blancs : 12	
Voix exprimées : 71	Non votés : 0	
Majorité absolue : 36		

COENT André	48 voix	Élu(e)
MARTIN Xavier	16 voix	Non élu(e)
LE MEN Françoise	2 voix	Non élu(e)
L'HEREEC Patrick	2 voix	Non élu(e)
BETOULE Christophe	1 voix	Non élu(e)
GUELOU Hervé	1 voix	Non élu(e)
SEUREAU Cédric	1 voix	Non élu(e)

Election du 9ème Vice Président - 1er Tour

Date du vote:	23/07/2020-16h54	Mode des scrutin: Secret
Votants : 84	Abstentions : 2	
Voix totales : 84	Blancs : 6	
Voix exprimées : 76	Non votés : 0	
Majorité absolue : 39		

PRUD'HOMIM Denise	50 voix	Élu(e)
MARTIN Xavier	10 voix	Non élu(e)
PIEDALLU Anne-Françoise	10 voix	Non élu(e)
L'HEREEC Patrick	2 voix	Non élu(e)
BOURIOT François	1 voix	Non élu(e)
DELISLE Herve	1 voix	Non élu(e)
GUELOU Hervé	1 voix	Non élu(e)
ROGARD Didier	1 voix	Non élu(e)

Election du 10ème Vice Président - 1er Tour

Date du vote:	23/07/2020-16h57	Mode des scrutin: Secret
Votants : 84	Abstentions : 1	
Voix totales : 84	Blancs : 8	
Voix exprimées : 75	Non votés : 0	

Majorité absolue : 38

BOIRON Bénédicte	53 voix	Élu(e)
PIEDALLU Anne-Françoise	16 voix	Non élu(e)
BRAS-DENIS Annie	2 voix	Non élu(e)
HOUSSAIS Pierre	2 voix	Non élu(e)
GUELOU Hervé	1 voix	Non élu(e)
HUONNIC Pierre	1 voix	Non élu(e)

Election du 11ème Vice Président - 1er Tour

Date du vote : 23/07/2020 - 16h59	Mode de scrutin : Secret
Votants : 84	Abstentions : 2 dont 1 Non votés
Voix totales : 84	Blancs : 14
Voix exprimées : 68	Non votés : 1
Majorité absolue : 35	

BOURIOT François	47 voix	Élu(e)
MARTIN Xavier	19 voix	Non élu(e)
GUELOU Hervé	1 voix	Non élu(e)
LE MEN Françoise	1 voix	Non élu(e)

Election du 12ème Vice Président - 1er Tour

Date du vote : 23/07/2020-17h02	Mode de scrutin : Secret
Votants : 84	Abstentions : 3
Voix totales : 84	Blancs : 11
Voix exprimées : 70	Non votés : 0
Majorité absolue : 36	

MAHÉ Loïc	52 voix	Élu(e)
MARTIN Xavier	12 voix	Non élu(e)
BRAS-DENIS Annie	1 voix	Non élu(e)
GUELOU Hervé	1 voix	Non élu(e)
LE MEN Françoise	1 voix	Non élu(e)
PARANTHOËN Henri	1 voix	Non élu(e)
PIEDALLU Anne-Françoise	1 voix	Non élu(e)
PILOT René	1 voix	Non élu(e)

Election du 13ème Vice Président - 1er Tour

Date du vote : 23/07/2020-17h04	Mode de scrutin : Secret
Votants : 84	Abstentions : 2
Voix totales : 84	Blancs : 10
Voix exprimées : 72	Non votés : 0
Majorité absolue : 37	

JEFFROY Christian	54 voix	Élu(e)
MARTIN Xavier	13 voix	Non élu(e)
BRAS-DENIS Annie	1 voix	Non élu(e)
GUELOU Hervé	1 voix	Non élu(e)
KERGOAT Yann	1 voix	Non élu(e)
LE CREURER Eric	1 voix	Non élu(e)
LE MEN Françoise	1 voix	Non élu(e)

Election du 14ème Vice Président - 1er Tour

Date du vote : 23/07/2020 - 17h06	Mode de scrutin : Secret
Votants : 84	Abstentions : 3 dont 1 Non votés

Voix totales :	84	Blancs :	5
Voix exprimées :	76	Non votés :	1
Majorité absolue :	39		

BRAS-DENIS Annie	49 voix	Élu(e)
MARTIN Xavier	14 voix	Non élu(e)
PIEDALLU Anne-Françoise	10 voix	Non élu(e)
BRIDET Catherine	1 voix	Non élu(e)
GUELOU Hervé	1 voix	Non élu(e)
LE CREURER Eric	1 voix	Non élu(e)

Election du 15ème Vice Président - 1er Tour

Date du vote:	23/07/2020-17h09	Mode de scrutin: Secret
Votants :	84	Abstentions : 3
Voix totales :	84	Blancs : 11
Voix exprimées :	70	Non votés : 0
Majorité absolue :	36	

ROBIN Jacques	44 voix	Élu(e)
MARTIN Xavier	11 voix	Non élu(e)
PIEDALLU Anne-Françoise	10 voix	Non élu(e)
GUELOU Hervé	1 voix	Non élu(e)
KERGOAT Yann	1 voix	Non élu(e)
LE MEN Françoise	1 voix	Non élu(e)
MEHEUST Christian	1 voix	Non élu(e)
NEDELLEC Yves	1 voix	Non élu(e)

Membre permanent du bureau exécutif - 1er Tour

Date du vote :	23/07/2020 - 17h12	Mode de scrutin : Secret
Votants :	84	Abstentions : 4 dont 1 Non votés
Voix totales :	84	Blancs : 10
Voix exprimées :	70	Non votés : 1
Majorité absolue :	36	

GUELOU Hervé	62 voix	Élu(e)
GOURHANT Brigitte	3 voix	Non élu(e)
MARTIN Xavier	3 voix	Non élu(e)
L'HEREEC Patrick	2 voix	Non élu(e)

Membre permanent du bureau exécutif - 1er Tour

Date du vote:	23/07/2020-17h14	Mode de scrutin: Secret
Votants :	84	Abstentions : 2 dont 2 Non votés
Voix totales :	84	Blancs : 3
Voix exprimées :	79	Non votés : 2
Majorité absolue :	40	

OFFRET Maurice	39 voix	Pas de majorité
GOURHANT Brigitte	23 voix	Non élu(e)
STEUNOU Philippe	8 voix	Non élu(e)
MARTIN Xavier	6 voix	Non élu(e)
L'HEREEC Patrick	2 voix	Non élu(e)
CORNEC Gaël	1 voix	Non élu(e)

Membre permanent du bureau exécutif - 2ème Tour

Date du vote :	23/07/2020 - 17h17	Mode de scrutin : Secret
----------------	--------------------	--------------------------

Votants : 84	Abstentions : 2	dont 1 Non votés
Voix totales : 84	Blancs : 4	
Voix exprimées : 78	Non votés : 1	
Majorité absolue : 40		

OFFRET Maurice	42 voix	Élu(e)
GOURHANT Brigitte	28 voix	Non élu(e)
MARTIN Xavier	7 voix	Non élu(e)
LE HOUEROU Gilbert	1 voix	Non élu(e)

Membre permanent du bureau exécutif - 1er Tour

Date du vote: 23/07/2020-17h20	Mode de scrutin: Secret
Votants : 84	Abstentions : 1
Voix totales : 84	Blancs : 9
Voix exprimées : 74	Non votés : 1
Majorité absolue : 38	

LE CREURER Eric	38 voix	Élu(e)
EVEN Michel	16 voix	Non élu(e)
STEUNOU Philippe	10 voix	Non élu(e)
MARTIN Xavier	6 voix	Non élu(e)
L'HEREEC Patrick	2 voix	Non élu(e)
LE JEUNE Joël	1 voix	Non élu(e)
LE MEN François	1 voix	Non élu(e)

Membre permanent du bureau exécutif - 1er Tour

Date du vote: 23/07/2020-17h22	Mode de scrutin: Secret
Votants : 84	Abstentions : 3
Voix totales : 84	Blancs : 5
Voix exprimées : 76	Non votés : 0
Majorité absolue : 39	

PONCHON François	49 voix	Élu(e)
NEDELLEC Yves	12 voix	Non élu(e)
MARTIN Xavier	11 voix	Non élu(e)
LE MEN François	2 voix	Non élu(e)
NIHOUARN Françoise	1 voix	Non élu(e)
PRIGENT François	1 voix	Non élu(e)

Membre permanent du bureau exécutif - 1er Tour

Date du vote: 23/07/2020-17h24	Mode de scrutin: Secret
Votants : 84	Abstentions : 2
Voix totales : 84	
Voix exprimées : 82	Non votés : 0
Majorité absolue : 42	

QUILIN Gérard	44 voix	Élu(e)
GOURHANT Brigitte	15 voix	Non élu(e)
L'HEREEC Patrick	10 voix	Non élu(e)
LE MEN Françoise	9 voix	Non élu(e)
MARTIN Xavier	2 voix	Non élu(e)
QUENIAT Jean-Claude	1 voix	Non élu(e)
SALIOU Jean-François	1 voix	Non élu(e)

Membre permanent du bureau exécutif - 1er Tour

Date du vote:	23/07/2020-17h31	Mode de scrutin: Secret
Votants : 84	Abstentions : 5	dont 3 Non votés
Voix totales : 84	Blancs : 6	
Voix exprimées : 73	Non votés : 3	
Majorité absolue : 37		

PRIGENT François	57 voix	Élu(e)
MARTIN Xavier	11 voix	Non élu(e)
GOURHANT Brigitte	2 voix	Non élu(e)
L'HEREEC Patrick	2 voix	Non élu(e)
PRIGENT Brigitte	1 voix	Non élu(e)

Membre permanent du bureau exécutif - 1er Tour

Date du vote:	23/07/2020-17h34	Mode de scrutin: Secret
Votants : 84	Abstentions : 0	
Voix totales : 84	Blancs : 6	
Voix exprimées : 78	Non votés : 0	
Majorité absolue : 40		

AURIAC Cécile	68 voix	Élu(e)
MARTIN Xavier	7 voix	Non élu(e)
L'HEREEC Patrick	2 voix	Non élu(e)
BARBIER Françoise	1 voix	Non élu(e)

Membre permanent du bureau exécutif - 1er Tour

Date du vote:	23/07/2020-17h35	Mode de scrutin: Secret
Votants : 84	Abstentions : 6	
Voix totales : 84	Blancs : 9	
Voix exprimées : 69	Non votés : 0	
Majorité absolue : 35		

HUONNIC Pierre	50 voix	Élu(e)
MARTIN Xavier	17 voix	Non élu(e)
LE GALL Jean-François	1 voix	Non élu(e)
ROGARD Didier	1 voix	Non élu(e)

Membre permanent du bureau exécutif - 1er Tour

Date du vote:	23/07/2020-17h37	Mode de scrutin: Secret
Votants : 84	Abstentions : 1	
Voix totales : 84	Blancs : 4	
Voix exprimées : 79	Non votés : 0	
Majorité absolue : 40		

NIHOARN Françoise	47 voix	Élu(e)
GOURHANT Brigitte	20 voix	Non élu(e)
HOUZET Olivier	5 voix	Non élu(e)
MARTIN Xavier	3 voix	Non élu(e)
L'HEREEC Patrick	2 voix	Non élu(e)
KERGOAT Yann	1 voix	Non élu(e)
NICOLAS Gildas	1 voix	Non élu(e)

Membre permanent du bureau exécutif - 1er Tour

Date du vote : 23/07/2020 - 17h39	Mode de scrutin : Secret
Votants : 84	Abstentions : 1
Voix totales : 84	Blancs : 5

Voix exprimées : 78
Majorité absolue : 40

Non votés : 0

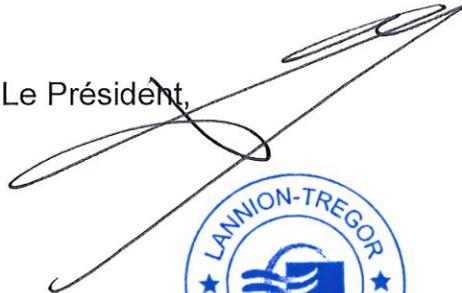
COLIN Guillaume	53 voix	Élu(e)
MARTIN Xavier	13 voix	Non élu(e)
NEDELLEC Yves	11 voix	Non élu(e)
TERRIEN Pierre	1 voix	Non élu(e)

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

CLÔTURE DU PROCES-VERBAL

*Fait à Lannion
Le 23 Juillet 2020*

Le Président,



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over the text 'Le Président,' and partially overlapping the official seal.

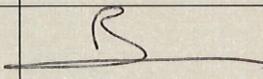
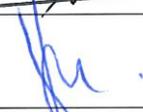
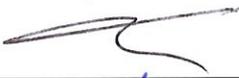


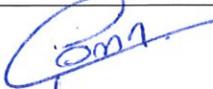
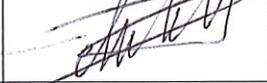
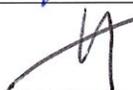
**PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES PERMANENTS DU BUREAU EXECUTIF
DE LANNION-TREGOR COMMUNAUTE**

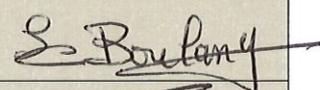
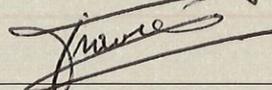
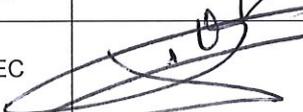
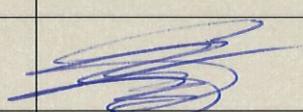
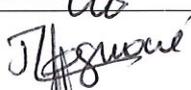
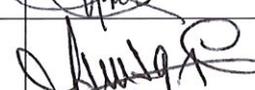
- DRESSE SUR LE CHAMP LE 23 JUILLET 2020 -

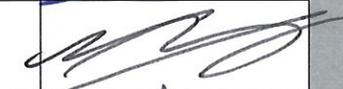
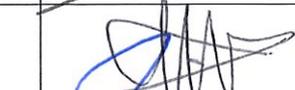
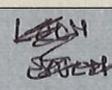
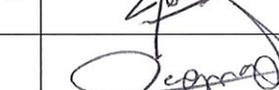
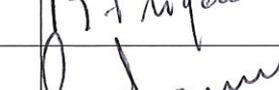
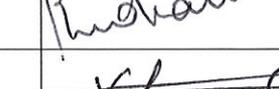
SIGNATURES

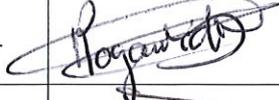
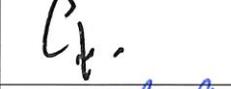
Les membres du Conseil communautaire,

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
ARHANT	Guirec	TREGUIER		BODIN Marie- Pierre	
AURIAC	Cécile	TREMEL		PETIBON Sandrine	
BARBIER	Françoise	LANNION			
BETOULE	Christophe	PERROS-GUIREC			
BODIOU	Henri	CAOUENNEC- LANVEZEAC		LE PERF Sylvie	
BOIRON	Bénédicte	TREBEURDEN			
BOURIOT	François	TRELEVERN		LE CUN Michelle	
BRAS-DENIS	Annie	PLOUARET		LAFONTAINE Marcel	
BRIDET	Catherine	LANNION			
CALLAC	Jean-Yves	LANNION			
CAMUS	Sylvain	PLOULEC'H		MORVAN Sonia	
COADIC	Marie-Laure	LA ROCHE-JAUDY			
COCADIN	Romuald	PLUZUNET		LE CORRE Noël	
COENT	André	PLOUZELAMBRE		LE MORVAN Arnaud	
COLIN	Guillaume	LA ROCHE-JAUDY			

CORNEC	Gaël	LANNION			
CORVISIER	Bernadette	LANNION			
CRAVEC	Sylvie	LOUANNEC			
DANGUY-DES-DESERTS	Rosine	PERROS-GUIREC			
DELISLE	Hervé	LANGOAT		BROUDIC Maryvonne	
DROUMAGUET	Jean	MANTALLOT		ANDRE Ismaël	
EGAULT	Gervais	LOUANNEC			
EVEN	Michel	PRAT		LE MORVAN Pascale	
GARZUEL	Alain	LE VIEUX-MARCHE		VILAIN Danièle	
GOURHANT	Brigitte	PLOUBEZRE			
GUELOU	Hervé	PLUFUR		LE CORRE Jean-Yves	
HENRY	Serge	TROQUERY		PASQUIOU Yvan	
HOUSSAIS	Pierre	KERMARIA-SULARD		LE ROY Nadia	
HOUZET	Olivier	SAINT-QUAY-PERROS		LE DILAVREC Nathalie	
HUE	Carine	LANNION			
HUONNIC	Pierre	PLOUGUIEL		KERVELLEC Françoise	
JEFFROY	Christian	PLESTIN-LES-GREVES			
KERGOAT	Yann	PLOUMILLIAU			
KERRAIN	Trefina	LANNION			
KERVAON	Patrice	LANNION			

LATIMIER	Hervé	LANNION			
LE BIHAN	Paul	LANNION			
LE BRAS	Jean-François	TREGROM		LE BOULANGER Danielle	
LE CREURER	Eric	COATASCORN		FRAVAL Philippe	
LE GALL	Jean-François	LOGUIVY- PLOUGRAS		RUBEUS Saïg	
LE HOUEYOU	Gilbert	TREDARZEC		MATHECADE Camille	
LE JEUNE	Joël	TREDREZ- LOCQUEMEAU		LEBON Mariannick	
LE MEN	Françoise	LANNION			
LE MOULLEC	Frédéric	PLEUMEUR- GAUTIER		LE TIRANT Christine	
LE QUEMENER	Michel	TREZENY		PEUROU Yves	
LE ROI	Christian	MINIHY-TREGUIER		GALLAIS Marie- Yvonne	
LE ROLLAND	Yves	COATREVEN		HUON Christian	
LEON	Erven	PERROS-GUIREC			
L'HEREEC	Patrick	PLOUNERIN		JACOB Christian	
LOGNONE	Jamila	LANMODEZ		ROMBAUT Philippe	
MAHE	Loïc	PLEUBIAN		AMBERT Françoise	
MAINAGE	Jacques	TREBEURDEN			
MARTIN	Xavier	TREGASTEL		LALEUF Claudie	
MEHEUST	Christian	LANNION			
MERRER	Louis	BERHET		BENECH Laurence	

NEDELLEC	Yves	LANNION			
NICOLAS	Sonya	LANNION			
NICOLAS	Gildas	PLOUBEZRE			
NIHOARN	Françoise	PLEUMEUR-BODOU			
OFFRET	Maurice	CAVAN		DENIS Catherine	
PARANTHOEN	Henri	LEZARDRIEUX		LE COQ-BERESCHEL Annyvonne	
PHILIPPE	Joël	TONQUEDEC		LAMBERT Peggy	
PIEDALLU	Anne-Françoise	PLOUGRESCANT		CLIQUET Grégoire	
PILOT	René	TREDUDER		MORVAN Gildas	
PIRIOU	Karine	KERBORS		BEAUVAIS Coralie	
PONCHON	François	SAINT-MICHEL-EN-GREVE		ROPARTZ Christophe	
PONTAILLER	Catherine	PERROS-GUIREC			
POUGNARD	Xavier	PENVENAN			
PRIGENT	François	LANVELLEC		LE JEUNE Annie	
PRIGENT	Brigitte	PLESTIN-LES-GREVES			
PRUD'HOMM	Denise	PENVENAN			
QUENIAT	Jean-Claude	PLOUGRAS		GOASDOUE Nadine	
QUILIN	Gérard	PLOUNEVEZ-MOEDEC		ALLAIN Sonia	
RANNOU	Laurent	QUEMPERVEN		MALLO Yves	
ROBERT	Eric	LANNION			

ROBIN	Jacques	ROSPEZ		ABRAHAM Gilberte	
ROGARD	Didier	PLEUDANIEL		POCHAT Isabelle	
ROUSSELOT	Pierrick	PERROS-GUIREC			
SALIOU	Jean-François	LANMERIN		BONNIEC Carole	
SEUREAU	Cédric	LANNION			
STEPHAN	Alain	PLEUMEUR-BODOU			
STEUNOU	Philippe	TREVOU-TREGUIGNEC		SAUVÉE Julie	
TERRIEN	Pierre	PLEUMEUR-BODOU			
THEBAULT	Christophe	CAMLEZ		LE GOFF Rémi	
TURPIN	Sylvie	PLOUMILLIAU			

Certifié exécutoire par le Président(e)

A Lannion, le 23 juillet 2020.

Le Président,
Joël LE JEUNE



➤ *Départ de Didier ROGARD*

4 - Délégations d'attributions du Conseil Communautaire au Bureau Exécutif

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : MAJORITÉ
(Par 1 contre)
Alain STEPHAN

(Par 1 abstention)
Xavier MARTIN

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE :

AUTORISER la délégation des attributions du Conseil Communautaire au Bureau Exécutif, jusqu'à la fin de son mandat, comme suit :

- 1) Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres pour tout type de prestations (travaux, fournitures, services, prestations intellectuelles et techniques de l'information et de la communication) d'un montant supérieur aux seuils de procédure formalisée, ainsi que toute décision concernant les « modifications de marché public » qui entraînent une augmentation du montant du contrat initial supérieure à **15 %** lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- 2) Aliéner de gré à gré des biens mobiliers à partir de 4 600 € et dans la limite unitaire de 8 000 €.
- 3) Autoriser la création de groupements de commandes dans le cas où la Commission d'Appel d'Offres est celle d'un des membres du groupement de commandes.
- 4) Autoriser les délégations de maîtrise d'ouvrage.
- 5) Conclure toutes acquisitions, ventes, échanges, partage de biens immobiliers à concurrence de 200 000 €, rétrocessions des portages fonciers et passer les actes y afférents. Il est précisé que pour les ventes de terrains dans les espaces d'activités communautaires, le principe de vente reste du ressort du Conseil Communautaire.
- 6) Autoriser les transferts des contrats, marchés, conventions notifiées.
- 7) Autoriser la passation et la signature de l'ensemble des conventions et avenants aux conventions contractualisées par Lannion-Trégor Communauté.
- 8) Conclure les avenants à la convention de délégation des aides à la pierre.
- 9) Fixer le montant des indemnités dues à des tiers et à des collectivités à l'occasion de l'exécution de travaux, à des stagiaires.
- 10) Etablir et déposer les demandes d'urbanisme suivantes : permis de construire, déclaration préalable de travaux, permis de démolir, certificat d'urbanisme, autorisation de lotissement.

- 11) Donner un avis sur les PLU dans le cadre des compétences Habitat, Transports et ScoT, après avis des commissions.
- 12) Autoriser les demandes de subventions pour le compte de Lannion-Trégor Communauté au titre des compétences, études, projets et actions portés par Lannion-Trégor Communauté, déposer les dossiers de candidatures et valider les plans de financement des projets ou équipements communautaires ainsi que solliciter les participations financières.
- 13) Autoriser l'attribution des aides financières et fonds de concours communautaires votés par le Conseil communautaire (hormis les aides financières aux particuliers).
- 14) Accepter les tickets loisirs, bons MSA et chèques vacances comme moyen de paiement.
- 15) Valider les propositions de nominations des membres titulaires et suppléants du collège n° 2 de l'EPIC Communautaire de Tourisme et, sur proposition du Président de l'EPIC Communautaire de tourisme, de révoquer les membres socio-professionnels du Comité de Direction de l'EPIC Communautaire de Tourisme en cas de non-respect du code de bonne conduite de l'EPIC (collège n°2).
- 16) Valider les déplacements et/ou voyages d'études.
- 17) Créer des emplois aidés (Ressources Humaines).
- 18) Définir les modalités d'application des actions validées dans le cadre du plan de déplacements, en particulier sur le développement de la mobilité électrique.
- 19) Formuler un avis sur des demandes de dérogations au repos dominical (dérogation préfectorale ou « dimanche du Maire »).
- 20) Décider de la stratégie open data de Lannion-Trégor Communauté (choix des thématiques et données associées, choix de la licence de diffusion, valorisation et animation).
- 21) Finaliser le Contrat de Ruralité 2017-2020 et valider les conventions annuelles qui en découleront.
- 22) Autoriser, au titre de projet urbain partenarial (PUP), la passation et la signature des conventions afférentes : conventions de projet urbain partenarial et conventions de reversement aux communes.

RAPPELER

Que lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rendra compte des attributions exercées, par lui-même et le Bureau, par délégation du Conseil Communautaire.

PRECISER

Que ces délégations seront consignées dans le règlement intérieur et le Pacte de Gouvernance de Lannion-Trégor Communauté.

5 - Indemnités de fonction du Président, des Vice-Présidents, des autres membres du Bureau Exécutif, des Conseillers spécialisés et des Conseillers Communautaires

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : MAJORITÉ
(Par 1 contre)
Louis MERRER

(Par 1 abstention)
Michel EVEN

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE :

ADOPTER

Le versement des indemnités comme suit à compter du 16 juillet 2020 :

Taux par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique :

- Président : 96,8 % de l'Indice Brut Terminal de la fonction publique soit 66,7 % du maximum autorisé ;

- Vice-Présidents : 38,7 % de l'Indice Brut Terminal de la fonction publique soit 58,6 % du maximum autorisé ;

- Autres membres permanents du Bureau Exécutif : 23,8 % de l'Indice Brut Terminal de la fonction publique ;

- Conseillers Communautaires spécialisés exerçant une responsabilité particulière au sein des commissions thématiques de LTC ou de ses organismes satellites : 6 % de l'Indice Brut Terminal de la fonction publique ;

- Conseillers Communautaires : 4 % de l'Indice Brut Terminal de la fonction publique ;

PRECISER

Que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2020 / budget principal/ chapitre 65 / fonction 021.

6 - Remboursement des frais kilométriques aux Conseillers Communautaires et aux Conseillers Municipaux

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE :

- ALLOUER** Aux Conseillers Communautaires titulaires et suppléants de Lannion-Trégor Communauté, aux Conseillers Municipaux désignés et aux Maires non membres du Conseil Communautaire, des indemnités kilométriques, conformément au barème officiel.
- AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.
- PRECISER** Que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2020/budget principal.

7 - Mise en place de la Conférence des Maires

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : MAJORITÉ

(Par 1 contre)
Anne-Françoise PIEDALLU

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE :

- DESIGNER** Les membres de la Conférence Intercommunale des Maires de Lannion-Trégor Communauté, comme suit :
- les membres du Bureau Exécutif (*le Président, les 15 Vice-Présidents et les 10 autres membres permanents*),
 - les Maires des communes,
 - les Conseillers spécialisés.
- PRECISER** Que la composition sera consignée dans le règlement intérieur et dans le Pacte de Gouvernance de Lannion-Trégor Communauté.

**8 - Mise en place et composition de la Commission Locale
d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE :

PROPOSER que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) soit composée de la façon suivante :

- 1 représentant par commune

SOLLICITER Les Conseils Municipaux des Communes membres de Lannion-Trégor Communauté afin qu'ils procèdent à la désignation de leur représentant à la CLECT de Lannion-Trégor Communauté.

**9 - Mise en place de la Commission Intercommunale des Impôts
Directs (CIID)**

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE :

SOLLICITER Les Conseils Municipaux des Communes membres de Lannion-Trégor Communauté afin qu'ils procèdent à la désignation de leur représentant à la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

PRENDRE ACTE que les dix commissaires titulaires ainsi que les dix commissaires suppléants seront désignés in fine par le Directeur Départemental des Finances Publiques.

10 - Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE :

PROCEDER À l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

SIGNER Le procès-verbal d'élection dégageant les résultats suivants :

Commission d'Appel d'Offres				
	Titulaires		Suppléants	
1	LE QUEMENER Michel	Trézény	PRIGENT François	Lanvellec
2	PIEDALLU Anne-Françoise	Plougrescant	LE MEN Françoise	Lannion
3	ROBIN Jacques	Rospez	LE ROI Christian	Minihy-Tréguier
4	QUILIN Gérard	Plounévez-Moëdec	COENT André	Plouzélambre
5	BODIOU Henri	Caouënnec-Lanvézéac	STEPHAN Alain	Pleumeur-Bodou

Procès-verbal d'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres de Lannion-Trégor Communauté

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants.
Nombre de membres qui assistaient à la séance : 71 titulaires – 5 suppléants – 7 procurations

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, à dix-sept heures, au siège de Lannion-Trégor Communauté à Lannion, le conseil de communauté s'est réuni, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Joël LE JEUNE, Président de Lannion-Trégor Communauté le 17 juillet 2020, conformément aux articles L 5211-1, L 5211-2, L 5211-6, L 5211-41-3, L2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, ayant pour objet l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres de Lannion-Trégor Communauté.

- VU** le Code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1411-5, L 2121-21, L 2121-22 et D 1411-5 ;
- VU** l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique ;
- VU** le Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 16 juillet 2020, approuvant les modalités de dépôt des listes de candidats, en vue d'une nouvelle élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres de Lannion-Trégor Communauté ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 23 juillet 2020, portant élection des Conseillers Communautaires (5 titulaires et 5 suppléants) à la Commission d'Appel d'Offres de Lannion-Trégor Communauté, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel ;

Conseil Communautaire du 23 juillet 2020

Etaient présents :

Conseillers titulaires

NOM	PRENOM	COMMUNE	PRESENT	REPRESENTE (procuration ou suppléant)	ABSENT
ARHANT	Guirec	TREGUIER		X	
AURIAC	Cécile	TREMEL	X		
BARBIER	Françoise	LANNION	X		
BETOULE	Christophe	PERROS-GUIREC	X		
BODIOU	Henri	CAOUENNEC- LANVEZEAC	X		
BOIRON	Bénédicte	TREBEURDEN	X		
BOURIOT	François	TRELEVERN	X		
BRAS-DENIS	Annie	PLOUARET	X		
BRIDET	Catherine	LANNION		X	
CALLAC	Jean-Yves	LANNION	X		
CAMUS	Sylvain	PLOULEC'H	X		
COADIC	Marie-Laure	LA ROCHE-JAUDY	X		
COCADIN	Romuald	PLUZUNET	X		
COENT	André	PLOUZELAMBRE	X		
COLIN	Guillaume	LA ROCHE-JAUDY	X		
CORNEC	Gaël	LANNION		X	
CORVISIER	Bernadette	LANNION	X		
CRAVEC	Sylvie	LOUANNEC	X		
DANGUY-DES- DESERTS	Rosine	PERROS-GUIREC	X		
DELISLE	HERVE	LANGOAT	X		
DROUMAGUET	Jean	MANTALLOT			X
EGAULT	Gervais	LOUANNEC	X		
EVEN	Michel	PRAT	X		
GARZUEL	Alain	LE VIEUX-MARCHE	X		
GOURHANT	Brigitte	PLOUBEZRE	X		
GUELOU	Hervé	PLUFUR	X		
HENRY	Serge	TROQUERY	X		
HOUSSAIS	Pierre	KERMARIA-SULARD	X		
HOUZET	Olivier	SAINT-QUAY- PERROS		X	
HUE	Carine	LANNION		X	
HUONNIC	Pierre	PLOUGUIEL	X		
JEFFROY	Christian	PLESTIN-LES- GREVES	X		
KERGOAT	Yann	PLOUMILLIAU	X		
KERRAIN	Trefina	LANNION		X	
KERVAON	Patrice	LANNION		X	
LATIMIER	Hervé	LANNION	X		
LE BIHAN	Paul	LANNION	X		
LE BRAS	Jean-François	TREGROM		X	
LE CREURER	Eric	COATASCORN		X	
LE GALL	Jean-François	LOGUIVY- PLOUGRAS	X		
LE HOUEROU	Gilbert	TREDARZEC	X		

LE JEUNE	Joël	TREDREZ- LOCQUEMEAU	X		
LE MEN	Françoise	LANNION	X		
LE MOULLEC	Frédéric	PLEUMEUR- GAUTIER	X		
LE QUÉMÉNER	Michel	TREZENY	X		
LE ROI	Christian	MINIHY-TREGUIER		X	
LE ROLLAND	Yves	COATREVEN	X		
LEON	Erven	PERROS-GUIREC	X		
L'HEREEC	Patrick	PLOUNERIN	X		
LOGNONE	Jamila	LANMODEZ	X		
MAHÉ	Loïc	PLEUBIAN	X		
MAINAGE	Jacques	TREBEURDEN	X		
MARTIN	Xavier	TREGASTEL	X		
MEHEUST	Christian	LANNION	X		
MERRER	Louis	BERHET	X		
NEDELLEC	Yves	LANNION	X		
NICOLAS	Sonya	LANNION	X		
NICOLAS	Gildas	PLOUBEZRE	X		
NIHOARN	Françoise	PLEUMEUR-BODOU	X		
OFFRET	Maurice	CAVAN	X		
PARANTHOËN	Henri	LEZARDRIEUX	X		
PHILIPPE	Joël	TONQUEDEC	X		
PIEDALLU	Anne- Françoise	PLOUGRESCANT	X		
PILOT	René	TREDUDER	X		
PIRIOU	Karine	KERBORS		X	
PONCHON	François	SAINT-MICHEL-EN- GREVE	X		
PONTAILLER	Catherine	PERROS-GUIREC		X	
POUGNARD	Xavier	PENVENAN	X		
PRIGENT	François	LANVELLEC	X		
PRIGENT	Brigitte	PLESTIN-LES-GREVES	X		
PRUD'HOMM	Denise	PENVENAN	X		
QUENIAT	Jean-Claude	PLOUGRAS	X		
QUILIN	Gérard	PLOUNEVEZ- MOEDec	X		
RANNOU	Laurent	QUEMPERVEN	X		
ROBERT	Eric	LANNION	X		
ROBIN	Jacques	ROSPEZ	X		
ROGARD	Didier	PLEUDANIEL			X
ROUSSELOT	Pierrick	PERROS-GUIREC	X		
SALIOU	Jean-François	LANMERIN	X		
SEUREAU	Cédric	LANNION	X		
STEPHAN	Alain	PLEUMEUR-BODOU	X		
STEUNOU	Philippe	TREVOU- TREGUIGNEC	X		
TERRIEN	Pierre	PLEUMEUR-BODOU	X		
THEBAULT	Christophe	CAMLEZ	X		
TURPIN	Sylvie	PLOUMILLIAU	X		

Conseillers suppléants

NOM	PRENOM	COMMUNE	SUPPLEANT DE
BODIN	Marie-Pierre	TREGUIER	ARHANT Guirec
LE DILAVREC	Nathalie	SAINT-QUAY-PERROS	HOUZET Olivier
LE BOULANGER	Danielle	TREGROM	LE BRAS Jean-François
FRAVAL	Philippe	COATASCORN	LE CREURER Eric
GALLAIS	Marie-Yvonne	MINIHY-TREGUIER	LE ROI Christian

Procurations

NOM / PRENOM	PROCURATION à
BRIDET Catherine	BETOULÉ Christophe
CORNEC Gaël	LE JEUNE Joël
HUE Carine	SEUREAU Cédric
KERRAIN Trefina	LATIMIER Hervé
KERVAON Patrice	LE BIHAN Paul
PIRIOU Karine	MAHÉ Loïc
PONTAILLER Catherine	LÉON Erven

Monsieur Joël LE JEUNE, Président de Lannion-Trégor Communauté indique que les listes candidates devaient être déposées au plus tard le 22 juillet 2020 à 12h00 auprès du Président.

A l'issue de ce délai, **le Président a constaté qu'une seule liste de candidats avait été déposée.** La liste a été jointe au présent procès-verbal. Elle est mentionnée dans le tableau de résultat ci-dessous par l'indication des noms des candidats placés en tête de chaque liste. Il a ensuite été procédé à l'élection, sous le contrôle des assesseurs.

Le Président rappelle qu'en cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages, et qu'en cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Liste n° 1 :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
LE QUEMENER Michel	PRIGENT François
PIEDALLU Anne-Françoise	LE MEN Françoise
ROBIN Jacques	LE ROI Christian
QUILIN Gérard	COENT André
BODIOU Henri	STEPHAN Alain

RESULTAT DU SCRUTIN

Chaque conseiller à l'appel de son nom a déposé son enveloppe dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1°) Données de l'élection

5 sièges sont à pourvoir pour former la CAO

Nombre d'électeurs 83
Nombre de votants : 83

N'entrent pas dans le compte des suffrages exprimés :

-les bulletins blancs 0
-les bulletins ne contenant pas une désignation suffisante 0
-les bulletins et enveloppes sur lesquels les votants se sont fait connaître 0
-les bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance 0
-les enveloppes ne contenant aucun bulletin 0

Total des bulletins annulés 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 83

NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE

LISTE	SUFFRAGES EN CHIFFRE	SUFFRAGES EN LETTRES
Liste n° 1	83	Quatre-vingt-trois

En conséquence, le Président a proclamé élus, les membres de la Commission d'Appel d'Offres,
comme ci-après :

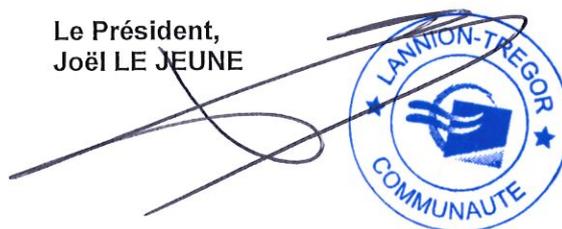
NOMS DES CANDIDATS ELUS A LA CAO DE LTC	
<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
LE QUEMENER Michel	PRIGENT François
PIEDALLU Anne-Françoise	LE MEN Françoise
ROBIN Jacques	LE ROI Christian
QUILIN Gérard	COENT André
BODIOU Henri	STEPHAN Alain

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

CLÔTURE DU PROCES-VERBAL

Fait à Lannion
Le 23 juillet 2020

Le Président,
Joël LE JEUNE

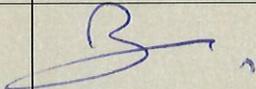
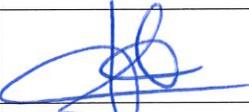
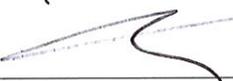


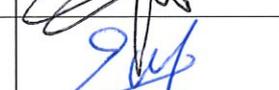
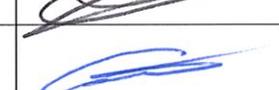
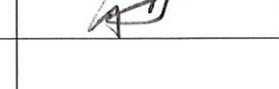
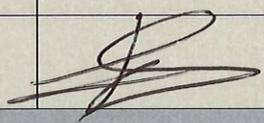
**PROCES-VERBAL D'ELECTION D'APPEL DES MEMBRE DE LA COMMISSION D'OFFRES DE
LANNION-TREGOR COMMUNAUTE**

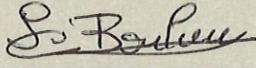
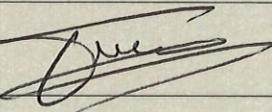
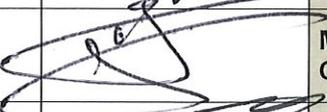
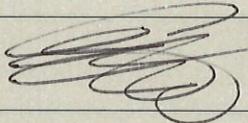
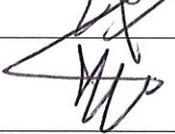
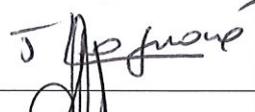
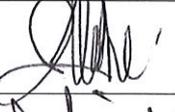
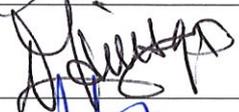
- DRESSE SUR LE CHAMP LE 23 JUILLET 2020 -

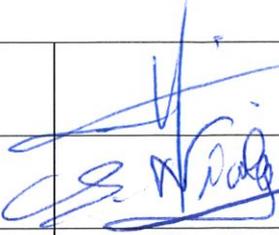
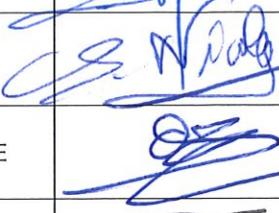
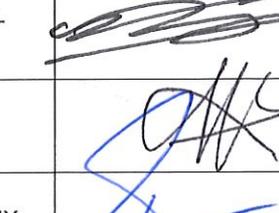
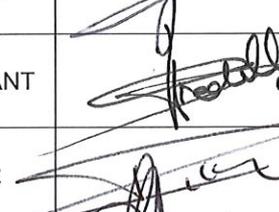
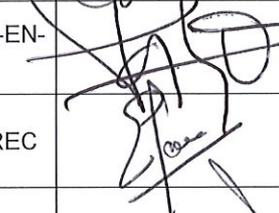
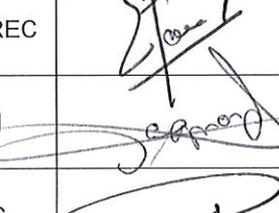
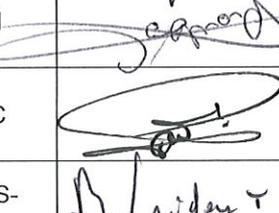
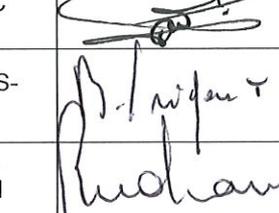
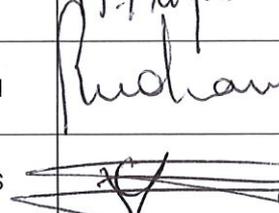
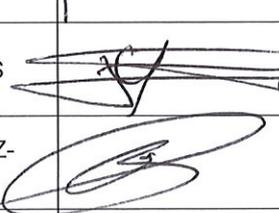
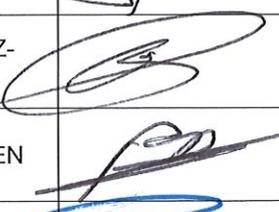
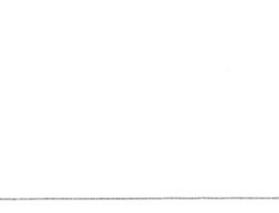
SIGNATURES

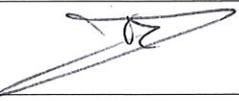
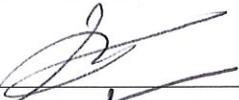
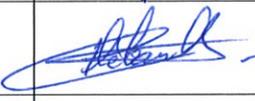
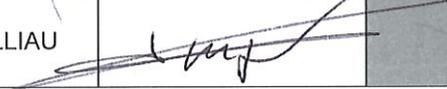
Les membres du Conseil communautaire,

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
ARHANT	Guirec	TREGUIER		BODIN Marie- Pierre	
AURIAC	Cécile	TREMEL		PETIBON Sandrine	
BARBIER	Françoise	LANNION			
BETOULE	Christophe	PERROS-GUIREC			
BODIOU	Henri	CAOUENNEC- LANVEZEAC		LE PERF Sylvie	
BOIRON	Bénédicte	TREBEURDEN			
BOURIOT	François	TRELEVERN		LE CUN Michelle	
BRAS-DENIS	Annie	PLOUARET		LAFONTAINE Marcel	
BRIDET	Catherine	LANNION			
CALLAC	Jean-Yves	LANNION			
CAMUS	Sylvain	PLOULEC'H		MORVAN Sonia	
COADIC	Marie-Laure	LA ROCHE-JAUDY			
COCADIN	Romuald	PLUZUNET		LE CORRE Noël	
COENT	André	PLOUZELAMBRE		LE MORVAN Arnaud	
COLIN	Guillaume	LA ROCHE-JAUDY			

CORNEC	Gaël	LANNION			
CORVISIER	Bernadette	LANNION			
CRAVEC	Sylvie	LOUANNEC			
DANGUY-DES-DESERTS	Rosine	PERROS-GUIREC			
DELISLE	Hervé	LANGOAT		BROUDIC Maryvonne	
DROUMAGUET	Jean	MANTALLOT		ANDRE Ismaël	
EGAULT	Gervais	LOUANNEC			
EVEN	Michel	PRAT		LE MORVAN Pascale	
GARZUEL	Alain	LE VIEUX-MARCHE		VILAIN Danièle	
GOURHANT	Brigitte	PLOUBEZRE			
GUELOU	Hervé	PLUFUR		LE CORRE Jean-Yves	
HENRY	Serge	TROGUERY		PASQUIOU Yvan	
HOUSSAIS	Pierre	KERMARIA-SULARD		LE ROY Nadia	
HOUZET	Olivier	SAINT-QUAY-PERROS		LE DILAVREC Nathalie	
HUE	Carine	LANNION			
HUONNIC	Pierre	PLOUGUIEL		KERVELLEC Françoise	
JEFFROY	Christian	PLESTIN-LES-GREVES			
KERGOAT	Yann	PLOUMILLIAU			
KERRAIN	Trefina	LANNION			
KERVAON	Patrice	LANNION			

LATIMIER	Hervé	LANNION			
LE BIHAN	Paul	LANNION			
LE BRAS	Jean-François	TREGROM		LE BOULANGER Danielle	
LE CREURER	Eric	COATASCORN		FRAVAL Philippe	
LE GALL	Jean-François	LOGUIVY- PLOUGRAS		RUBEUS Saïg	
LE HOUEROU	Gilbert	TREDARZEC		MATHECADE Camille	
LE JEUNE	Joël	TREDREZ- LOCQUEMEAU		LEBON Mariannick	
LE MEN	Françoise	LANNION			
LE MOULLEC	Frédéric	PLEUMEUR- GAUTIER		LE TIRANT Christine	
LE QUEMENER	Michel	TREZENY		PEUROU Yves	
LE ROI	Christian	MINIHY-TREGUIER		GALLAIS Marie- Yvonne	
LE ROLLAND	Yves	COATREVEN		HUON Christian	
LEON	Erven	PERROS-GUIREC			
L'HEREEC	Patrick	PLOUNERIN		JACOB Christian	
LOGNONE	Jamila	LANMODEZ		ROMBAUT Philippe	
MAHE	Loïc	PLEUBIAN		AMBERT Françoise	
MAINAGE	Jacques	TREBEURDEN			
MARTIN	Xavier	TREGASTEL		LALEUF Claudie	
MEHEUST	Christian	LANNION			
MERRER	Louis	BERHET		BENECH Laurence	

NEDELLEC	Yves	LANNION			
NICOLAS	Sonya	LANNION			
NICOLAS	Gildas	PLOUBEZRE			
NIHOUARN	Françoise	PLEUMEUR-BODOU			
OFFRET	Maurice	CAVAN		DENIS Catherine	
PARANTHOEN	Henri	LEZARDRIEUX		LE COQ-BERESCHEL Annyvonne	
PHILIPPE	Joël	TONQUEDEC		LAMBERT Peggy	
PIEDALLU	Anne-Françoise	PLOUGRESCANT		CLIQUET Grégoire	
PILOT	René	TREDUDER		MORVAN Gildas	
PIRIOU	Karine	KERBORS		BEAUVAIS Coralie	
PONCHON	François	SAINT-MICHEL-EN-GREVE		ROPARTZ Christophe	
PONTAILLER	Catherine	PERROS-GUIREC			
POUGNARD	Xavier	PENVENAN			
PRIGENT	François	LANVELLEC		LE JEUNE Annie	
PRIGENT	Brigitte	PLESTIN-LES-GREVES			
PRUD'HOMM	Denise	PENVENAN			
QUENIAT	Jean-Claude	PLOUGRAS		GOASDOUE Nādine	
QUILIN	Gérard	PLOUNEVEZ-MOEDEC		ALLAIN Sonia	
RANNOU	Laurent	QUEMPERVEN		MALLO Yves	
ROBERT	Eric	LANNION			

ROBIN	Jacques	ROSPEZ		ABRAHAM Gilberte	
ROGARD	Didier	PLEUDANIEL		POCHAT Isabelle	
ROUSSELOT	Pierrick	PERROS-GUIREC			
SALIOU	Jean-François	LANMERIN		BONNIEC Carole	
SEUREAU	Cédric	LANNION			
STEPHAN	Alain	PLEUMEUR-BODOU			
STEUNOU	Philippe	TREVOU-TREGUIGNEC		SAUVEE Julie	
TERRIEN	Pierre	PLEUMEUR-BODOU			
THEBAULT	Christophe	CAMLEZ		LE GOFF Rémi	
TURPIN	Sylvie	PLOUMILLIAU			

Certifié exécutoire par le Président

A Lannion, le 23 Juillet 2020.

**Le Président,
Joël LE JEUNE**



11 - Elections des membres de la Commission de Concessions

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE :

PROCEDER À l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission de Concessions, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

SIGNER Le procès-verbal d'élection dégageant les résultats suivants :

Commission de Concessions				
	Titulaires		Suppléants	
1	LE QUEMENER Michel	Trézény	PRIGENT François	Lanvellec
2	PIEDALLU Anne-Françoise	Plougrescant	LE MEN Françoise	Lannion
3	ROBIN Jacques	Rospez	LE ROI Christian	Minihy-Tréguier
4	QUILIN Gérard	Plounévez-Moëdec	COENT André	Plouzélambre
5	BODIOU Henri	Caouënnec-Lanvézéac	STEPHAN Alain	Pleumeur-Bodou

Procès-verbal d'élection des membres de la Commission de Concessions de Lannion-Trégor Communauté

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants.
Nombre de membres qui assistaient à la séance : 71 titulaires – 5 suppléants – 7 procurations

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, à dix-sept heures, au siège de Lannion-Trégor Communauté à Lannion, le conseil de communauté s'est réuni, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Joël LE JEUNE, Président de Lannion-Trégor Communauté le 17 juillet 2020, conformément aux articles L 5211-1, L 5211-2, L 5211-6, L 5211-41-3, L2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, ayant pour objet l'élection des membres de la Commission de Concessions de Lannion-Trégor Communauté.

- VU** Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1410-3, L.1411-5, L.2121-21, L.2121-22 et D.1411-5 ;
- VU** l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique ;
- VU** le Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 16 juillet 2020, approuvant les modalités de dépôt des listes de candidats, en vue d'une nouvelle élection des membres de la Commission de Concessions de Lannion-Trégor Communauté ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 23 juillet 2020, portant élection des Conseillers Communautaires (5 titulaires et 5 suppléants) à la Commission de Concessions de Lannion-Trégor Communauté, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel ;

Conseil Communautaire du 23 juillet 2020

Etaients présents :

Conseillers titulaires

NOM	PRENOM	COMMUNE	PRESENT	REPRESENTE (procuration ou suppléant)	ABSENT
ARHANT	Guirec	TREGUIER		X	
AURIAC	Cécile	TREMEL	X		
BARBIER	Françoise	LANNION	X		
BETOULE	Christophe	PERROS-GUIREC	X		
BODIOU	Henri	CAOUENNEC- LANVEZEAC	X		
BOIRON	Bénédicte	TREBEURDEN	X		
BOURIOT	François	TRELEVERN	X		
BRAS-DENIS	Annie	PLOUARET	X		
BRIDET	Catherine	LANNION		X	
CALLAC	Jean-Yves	LANNION	X		
CAMUS	Sylvain	PLOULEC'H	X		
COADIC	Marie-Laure	LA ROCHE-JAUDY	X		
COCADIN	Romuald	PLUZUNET	X		
COENT	André	PLOUZELAMBRE	X		
COLIN	Guillaume	LA ROCHE-JAUDY	X		
CORNEC	Gaël	LANNION		X	
CORVISIER	Bernadette	LANNION	X		
CRAVEC	Sylvie	LOUANNEC	X		
DANGUY-DES- DESERTS	Rosine	PERROS-GUIREC	X		
DELISLE	HERVE	LANGOAT	X		
DROUMAGUET	Jean	MANTALLOT			X
EGAULT	Gervais	LOUANNEC	X		
EVEN	Michel	PRAT	X		
GARZUEL	Alain	LE VIEUX-MARCHE	X		
GOURHANT	Brigitte	PLOUBEZRE	X		
GUELOU	Hervé	PLUFUR	X		
HENRY	Serge	TROQUERY	X		
HOUSSAIS	Pierre	KERMARIA-SULARD	X		
HOUZET	Olivier	SAINT-QUAY- PERROS		X	
HUE	Carine	LANNION		X	
HUONNIC	Pierre	PLOUGUIEL	X		
JEFFROY	Christian	PLESTIN-LES- GREVES	X		
KERGOAT	Yann	PLOUMILLIAU	X		
KERRAIN	Trefina	LANNION		X	
KERVAON	Patrice	LANNION		X	
LATIMIER	Hervé	LANNION	X		
LE BIHAN	Paul	LANNION	X		
LE BRAS	Jean-François	TREGROM		X	
LE CREURER	Eric	COATASCORN		X	
LE GALL	Jean-François	LOGUIVY- PLOUGRAS	X		
LE HOUEIROU	Gilbert	TREDARZEC	X		

LE JEUNE	Joël	TREDREZ- LOCQUEMEAU	X		
LE MEN	Françoise	LANNION	X		
LE MOULLEC	Frédéric	PLEUMEUR- GAUTIER	X		
LE QUÉMÉNER	Michel	TREZENY	X		
LE ROI	Christian	MINIHY-TREGUIER		X	
LE ROLLAND	Yves	COATREVEN	X		
LEON	Erven	PERROS-GUIREC	X		
L'HEREEC	Patrick	PLOUNERIN	X		
LOGNONE	Jamila	LANMODEZ	X		
MAHÉ	Loïc	PLEUBIAN	X		
MAINAGE	Jacques	TREBEURDEN	X		
MARTIN	Xavier	TREGASTEL	X		
MEHEUST	Christian	LANNION	X		
MERRER	Louis	BERHET	X		
NEDELLEC	Yves	LANNION	X		
NICOLAS	Sonya	LANNION	X		
NICOLAS	Gildas	PLOUBEZRE	X		
NIHOUARN	Françoise	PLEUMEUR-BODOU	X		
OFFRET	Maurice	CAVAN	X		
PARANTHOËN	Henri	LEZARDRIEUX	X		
PHILIPPE	Joël	TONQUEDEC	X		
PIEDALLU	Anne- Françoise	PLOUGRESCANT	X		
PILOT	René	TREDUDER	X		
PIRIOU	Karine	KERBORS		X	
PONCHON	François	SAINT-MICHEL-EN- GREVE	X		
PONTAILLER	Catherine	PERROS-GUIREC		X	
POUGNARD	Xavier	PENVENAN	X		
PRIGENT	François	LANVELLEC	X		
PRIGENT	Brigitte	PLESTIN-LES-GREVES	X		
PRUD'HOMM	Denise	PENVENAN	X		
QUENIAT	Jean-Claude	PLOUGRAS	X		
QUILIN	Gérard	PLOUNEVEZ- MOEDEC	X		
RANNOU	Laurent	QUEMPERVEN	X		
ROBERT	Eric	LANNION	X		
ROBIN	Jacques	ROSPEZ	X		
ROGARD	Didier	PLEUDANIEL			X
ROUSSELOT	Pierrick	PERROS-GUIREC	X		
SALIOU	Jean-François	LANMERIN	X		
SEUREAU	Cédric	LANNION	X		
STEPHAN	Alain	PLEUMEUR-BODOU	X		
STEUNOU	Philippe	TREVOU- TREGUIGNEC	X		
TERRIEN	Pierre	PLEUMEUR-BODOU	X		
THEBAULT	Christophe	CAMLEZ	X		
TURPIN	Sylvie	PLOUMILLIAU	X		

Conseillers suppléants

NOM	PRENOM	COMMUNE	SUPPLEANT DE
BODIN	Marie-Pierre	TREGUIER	ARHANT Guirec
LE DILAVREC	Nathalie	SAINT-QUAY-PERROS	HOUZET Olivier
LE BOULANGER	Danielle	TREGROM	LE BRAS Jean-François
FRAVAL	Philippe	COATASCORN	LE CREURER Eric
GALLAIS	Marie-Yvonne	MINIHY-TREGUIER	LE ROI Christian

Procurations

NOM / PRENOM	PROCURATION à
BRIDET Catherine	BETOULÉ Christophe
CORNEC Gaël	LE JEUNE Joël
HUE Carine	SEUREAU Cédric
KERRAIN Trefina	LATIMIER Hervé
KERVAON Patrice	LE BIHAN Paul
PIRIOU Karine	MAHÉ Loïc
PONTAILLER Catherine	LÉON Erven

Monsieur Joël LE JEUNE, Président de Lannion-Trégor Communauté indique que les listes candidates devaient être déposées au plus tard le 22 juillet 2020 à 12h00 auprès du Président.

A l'issue de ce délai, **le Président a constaté qu'une seule liste de candidats avait été déposée.**

La liste a été jointe au présent procès-verbal. Elle est mentionnée dans le tableau de résultat ci-dessous par l'indication des noms des candidats placés en tête de chaque liste. Il a ensuite été procédé à l'élection, sous le contrôle des assesseurs.

Le Président rappelle qu'en cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages, et qu'en cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Liste n° 1 :

<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
LE QUEMENER Michel	PRIGENT François
PIEDALLU Anne-Françoise	LE MEN Françoise
ROBIN Jacques	LE ROI Christian
QUILIN Gérard	COENT André
BODIOU Henri	STEPHAN Alain

RESULTAT DU SCRUTIN

Chaque conseiller à l'appel de son nom a déposé son enveloppe dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1°) Données de l'élection

5 sièges sont à pourvoir pour former la Commission de Concessions

Nombre d'électeurs	83
Nombre de votants :	83
N'entrent pas dans le compte des suffrages exprimés :	
-les bulletins blancs	0
-les bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	0
-les bulletins et enveloppes sur lesquels les votants se sont fait connaître	0
-les bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	0
-les enveloppes ne contenant aucun bulletin	0
Total des bulletins annulés	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	83

NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE

LISTES	SUFFRAGES EN CHIFFRE	SUFFRAGES EN LETTRES
Liste n° 1	83	Quatre-vingt-trois

En conséquence, le Président a proclamé élus, les membres de la Commission de Concessions
comme ci-après :

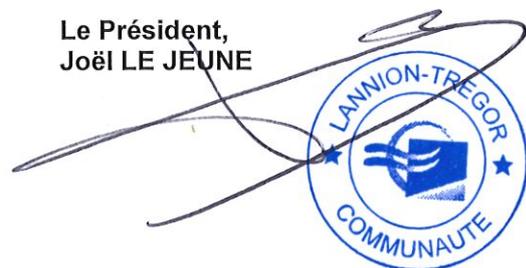
NOMS DES CANDIDATS ELUS A LA COMMISSION DE CONCESSIONS DE LTC	
<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
LE QUEMENER Michel	PRIGENT François
PIEDALLU Anne-Françoise	LE MEN Françoise
ROBIN Jacques	LE ROI Christian
QUILIN Gérard	COENT André
BODIOU Henri	STEPHAN Alain

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

CLÔTURE DU PROCES-VERBAL

Fait à Lannion
Le 23 juillet 2020

Le Président,
Joël LE JEUNE

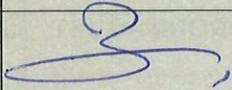
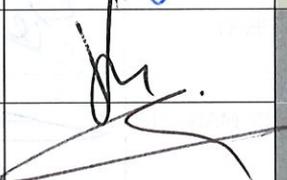
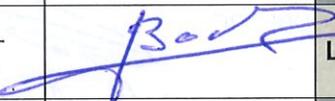
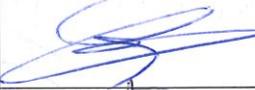
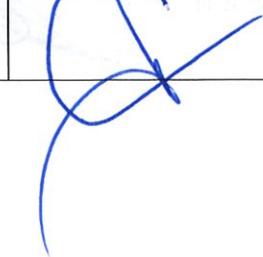


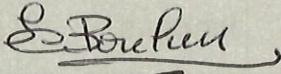
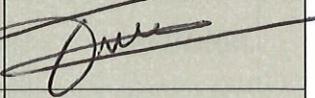
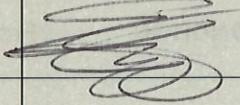
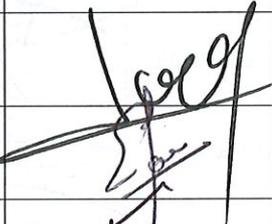
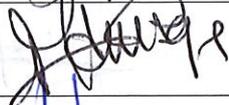
**PROCES-VERBAL D'ELECTION D'APPEL DES MEMBRE DE LA COMMISSION DE CONCESSIONS
DE LANNION-TREGOR COMMUNAUTE**

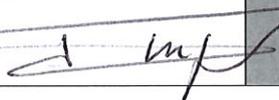
- DRESSE SUR LE CHAMP LE 23 JUILLET 2020 -

SIGNATURES

Les membres du Conseil communautaire,

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
ARHANT	Guirec	TREGUIER		BODIN Marie- Pierre	
AURIAC	Cécile	TREMEL		PETIBON Sandrine	
BARBIER	Françoise	LANNION			
BETOULE	Christophe	PERROS-GUIREC			
BODIOU	Henri	CAOUENNEC- LANVEZEAC		LE PERF Sylvie	
BOIRON	Bénédicte	TREBEURDEN			
BOURIOT	François	TRELEVERN		LE CUN Michelle	
BRAS-DENIS	Annie	PLOUARET		LAFONTAINE Marcel	
BRIDET	Catherine	LANNION			
CALLAC	Jean-Yves	LANNION			
CAMUS	Sylvain	PLOULEC'H		MORVAN Sonia	
COADIC	Marie-Laure	LA ROCHE-JAUDY			
COCADIN	Romuald	PLUZUNET		LE CORRE Noël	
COENT	André	PLOUZELAMBRE		LE MORVAN Arnaud	
COLIN	Guillaume	LA ROCHE-JAUDY			

LATIMIER	Hervé	LANNION			
LE BIHAN	Paul	LANNION			
LE BRAS	Jean-François	TREGROM		LE BOULANGER Danielle	
LE CREURER	Eric	COATASCORN		FRAVAL Philippe	
LE GALL	Jean-François	LOGUIVY- PLOUGRAS		RUBEUS Saïg	
LE HOUEIROU	Gilbert	TREDARZEC		MATHECADE Camille	
LE JEUNE	Joël	TREDREZ- LOCQUEMEAU		LEBON Mariannick	
LE MEN	Françoise	LANNION			
LE MOULLEC	Frédéric	PLEUMEUR- GAUTIER		LE TIRANT Christine	
LE QUEMENER	Michel	TREZENY		PEUROU Yves	
LE ROI	Christian	MINIHY-TREGUIER		GALLAIS Marie- Yvonne	
LE ROLLAND	Yves	COATREVEN		HUON Christian	
LEON	Erven	PERROS-GUIREC			
L'HEREEC	Patrick	PLOUNERIN		JACOB Christian	
LOGNONE	Jamila	LANMODEZ		ROMBAUT Philippe	
MAHE	Loïc	PLEUBIAN		AMBERT Françoise	
MAINAGE	Jacques	TREBEURDEN			
MARTIN	Xavier	TREGASTEL		LALEUF Claudie	
MEHEUST	Christian	LANNION			
MERRER	Louis	BERHET		BENECH Laurence	

ROBIN	Jacques	ROSPEZ		ABRAHAM Gilberte	
ROGARD	Didier	PLEUDANIEL		POCHAT Isabelle	
ROUSSELOT	Pierrick	PERROS-GUIREC			
SALIOU	Jean-François	LANMERIN		BONNIEC Carole	
SEUREAU	Cédric	LANNION			
STEPHAN	Alain	PLEUMEUR-BODOU			
STEUNOU	Philippe	TREVOU-TREGUIGNEC		SAUVÉE Julie	
TERRIEN	Pierre	PLEUMEUR-BODOU			
THEBAULT	Christophe	CAMLEZ		LE GOFF Rémi	
TURPIN	Sylvie	PLOUMILLIAU			

Certifié exécutoire par le Président

A Lannion, le 23 Juillet 2020.

Le Président,
Joël LE JEUNE



Fin de séance à 20H00

Compte-rendu sommaire à disposition dans l'attente du procès-verbal complet qui sera mis en ligne après approbation des conseillers communautaires lors d'une prochaine séance.